

*The Permanent Mission
of the Kingdom of Morocco
to the United Nations*



البعثة الدائمة
للمملكة المغربية لدى الأمم المتحدة
نيويورك

**Ivème CONFERENCE
POUR FACILITER L'ENTREE EN VIGUEUR DU
TRAITE D'INTERDICATION COMPLETE
DES ESSAIS NUCLEAIRES**

(New York, 21 - 23 Septembre 2005)

INTERVENTION

DE

**S.E. M. MOHAMED BENAÏSSA
MINISTRE DES AFFAIRES ETRANGERES
ET DE LA COOPERATION**

New York, le 22 Septembre 2005

Prière de vérifier à l'audition

Monsieur le Président,

Je tiens tout d'abord à vous exprimer, au nom de la délégation du Royaume du Maroc, mes sincères félicitations à l'occasion de votre élection à la présidence de cette IV^{ème} Conférence pour faciliter l'entrée en vigueur du Traité sur l'Interdiction Complète des Essais Nucléaires. Nul doute que votre expérience et votre savoir faire seront d'un apport considérable pour mener à bien les travaux de notre Conférence.

Je tiens également à rendre hommage aux efforts inlassables dont a fait montre le Secrétaire Exécutif sortant de la Commission Préparatoire de l'Organisation du Traité sur l'Interdiction Complète des Essais Nucléaires, l'Ambassadeur Wolfgang HOFFMAN, dans la mise en oeuvre des structures de l'Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires.

Je suis convaincu que l'Ambassadeur Tibor TOTH, saura tirer le meilleur parti du travail accompli par son prédécesseur depuis près d'une décennie. Je souhaite l'assurer du plein appui de mon pays dans l'accomplissement de sa tâche.

Le Maroc soutient également l'action menée par le Représentant Spécial chargé de promouvoir l'entrée en vigueur du Traité, l'Ambassadeur Jaap RAMAKER des Pays Bas, et l'encourage à poursuivre ses efforts en vue de parvenir à l'entrée en vigueur du Traité dans un avenir proche.

Monsieur le Président,

La IV^{ème} Conférence pour l'entrée en vigueur du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires se tient dans un contexte difficile marqué par une crise profonde du système multilatéral dans le domaine du désarmement et de la non-prolifération : incapacité de la Conférence du désarmement à entamer des négociations substantielles depuis dix ans, échec de la récente Conférence d'examen du Traité de non-prolifération en Mai dernier à New York et enfin l'absence de toute référence à ces questions dans le Document final du Sommet de Haut niveau. La dynamique qui semble se dessiner depuis quelques années déjà pourrait prêter au pessimisme voire au découragement.

Malgré cela, nous avons collectivement une obligation d'optimisme.

Ainsi, notre réunion aujourd'hui constitue une occasion à saisir, pour réaffirmer notre confiance dans les instruments multilatéraux de désarmement et de non-prolifération et pour qu'ils puissent remplir la mission pour laquelle ils ont été conçus. Aussi mon pays souhaite-t-il vous assurer, encore une fois, de sa pleine contribution à la réussite de cette Conférence.

Monsieur le Président,

Permettez-moi de rappeler que la négociation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires a nécessité quatre décennies. S'il nous a fallu plus de quarante ans pour parvenir à un accord sur la nécessité d'un tel traité, comment concevoir alors, au moment où les défis à la sécurité internationale sont devenus singulièrement saillants, qu'un acquis aussi précieux, tarde toujours à être avalisé par l'ensemble de la communauté internationale ?

L'adoption d'un Traité d'interdiction des essais nucléaires a constitué une revendication de longue date des pays non alignés. Or, aujourd'hui, la menace que constitue la prolifération des armes de destruction massive n'est plus l'affaire d'un ensemble d'Etats, fussent-ils dotés ou non de capacités nucléaires. Cette menace, étant à présent globale, accrédite l'urgence de l'entrée en vigueur de ce Traité, et nous interpelle tous pour faire en sorte que cet objectif soit atteint dans les plus brefs délais.

En effet, c'est dans l'universalisation de ce Traité que réside en partie la réponse aux menaces globales du nouveau Millénaire liées à la prolifération d'armes de destruction massive.

Monsieur le Président,

Depuis sa signature, le 24 septembre 1996, le Royaume du Maroc s'est engagé, résolument, en faveur d'une mise en oeuvre effective de ce Traité. En procédant à la ratification de ce traité, le 17 avril 2000, le Maroc tenait, en tout premier lieu, à s'inscrire dans la perspective d'une lutte collective contre la menace globale que représente la prolifération des armes de destruction massive, objectif essentiel de ce traité.

Aussi sommes-nous tous appelés à poursuivre les efforts en vue de concrétiser cet objectif, dont l'importance a été reconnue et réitérée par la plupart des Etats ici présents. Que ce soit dans le Document final de la

Conférence d'Examen du TNP de 1995 ou dans celui de la Conférence d'Examen de 2000, l'entrée en vigueur du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires a été unanimement recommandée et placée à la tête des 13 mesures pratiques de désarmement.

Partisan d'une interdiction totale des essais nucléaires, le Royaume du Maroc regrette que ce Traité ne soit toujours pas entré en vigueur.

Monsieur le Président,

Malgré la lenteur qui caractérise le processus d'entrée en vigueur du Traité, le Royaume du Maroc se félicite des progrès réalisés depuis la dernière conférence tenue en 2003, et note avec satisfaction que 7 nouveaux pays l'ont signé et 17 autres ratifié.

Je tiens également à louer les efforts entrepris par la Commission Préparatoire du Traité, qui a enregistré des progrès significatifs en matière de mise en oeuvre du Système International de Surveillance, du Centre International de Données et de l'Infrastructure globale de Communication.

Je salue également l'initiative prise par le Secrétariat Exécutif de l'Organisation de tenir des ateliers et des séminaires, aux niveaux régional et international, en vue de promouvoir l'entrée en vigueur du Traité.

Monsieur le Président,

En conclusion, mon pays se réjouit de la tenue de cette Conférence et tient à réaffirmer qu'il est plus que jamais déterminé à s'inscrire dans l'effort collectif poursuivi par l'ensemble de la communauté internationale et nourrit l'espoir que nos travaux mèneront à une réaffirmation, de notre engagement, sans équivoque, en faveur de la non-prolifération et du désarmement nucléaire.

Je vous remercie Monsieur le Président.